

Humeur

La culture à l'école: que veut le gouvernement?

Le gouvernement de la Communauté française a voulu encourager et "(re)baliser" les partenariats entre écoles et associations "culturelles" (1). On ne peut que s'en réjouir.

> Jacques Liesenborghs

Rappelons d'emblée que l'essentiel se situe ailleurs: la culture doit être, tous les jours, au cœur de l'activité scolaire. En effet, les grandes découvertes scientifiques et leur genèse, les grandes œuvres littéraires comme les plus petites (les contes), les langues vivantes des cultures qu'elles disent, les grands courants philosophiques et les valeurs qu'ils proposent, l'histoire qui s'enracine dans les cultures des peuples... constituent autant d'ancrages potentiels pour des apprentissages scolaires à haute valeur culturelle ajoutée. Bien indispensables à l'heure du tout utilitaire!

L'initiative des ministres veut favoriser l'ouverture des écoles à des disciplines artistiques (trop) peu prises en compte: danse, théâtre, cinéma... et à des collaborations avec des associations spécialisées (jeunesse musicales, musées, etc.). Bravo! Mais elle suscite quand même quelques questions (2).

Supplément d'âme?

A force de marteler que l'urgence, l'essentiel, la solution à tous nos maux, c'est le "retour aux fondamentaux" (lire, écrire, compter), on a renforcé dans l'esprit de la plupart des parents et de certains instits la conviction que tout le reste relevait du "supplément d'âme".

Certes bienvenu, si on a "vu le programme", si on n'est pas en retard de quelques leçons de calcul sur l'école voisine, s'il reste un peu de temps! Résultat des courses? Certains instituteurs qui aimeraient chanter davantage, visiter musées et bibliothèques ou monter un spectacle avec les enfants hésitent de plus en plus à se lancer dans l'aventure. Ils perçoivent bien plus qu'hier une pression à l'efficacité et parfois le reproche de "perdre un temps précieux". Rentabilité, efficacité, compétitivité.

La place d'honneur

Dès lors, tout discours visant à réhabiliter les activités artistiques et de création dans les écoles est le bienvenu. Mais, dans le contexte actuel, il faut un discours fort. Or, les ministres proposent un dispositif et une série de modalités pratiques fort complexes. Je n'entends pas un langage vibrant, susceptible de convaincre directions d'écoles et parents parfois dubitatifs, sur l'impérieuse né-

cessité d'intégrer dans les fondamentaux la démarche créative. Car c'est la création, par le geste, l'écrit, la peinture, etc., qui permet à l'humain de se dégager de tout ce qui est mécanique en lui. Mais l'humain, la promotion de l'humain dans l'homme fait au mieux partie des discours de rentrée ou de remise des diplômes. On ne revendique pas pour lui la place d'honneur dans les activités scolaires. Non rentable!

Oser former

Autre problème: par où commencer? Si on veut vraiment donner l'occasion à tous les enfants de découvrir les plaisirs

de la création, il faut que tous les enseignants soient convaincus et un tant soit peu formés. C'est loin d'être le cas. Il y a celles et ceux que leurs familles, les académies, les mouvements de jeunesse... ont motivés et formés et qui n'hésiteront pas à se lancer dans des activités d'éveil ou de création artistiques avec leurs élèves et dans des partenariats. Et puis, il y a tous ceux qui n'osent pas, faute d'un bagage minimum... ou par manque de conviction. Ceux-là n'iront pas non plus s'engager dans des partenariats qui demandent de l'énergie, du temps et un zeste de conviction supplémentaires. Si le gouvernement ne se

décide pas à réserver une place de choix à l'éveil artistique dans les formations initiale et continuée des maîtres, son décret aura très peu d'effets nouveaux dans les écoles.

Démocratie culturelle?

Autre priorité: vu les moyens (trop) limités, il faut privilégier de façon bien plus radicale les écoles en milieux populaires. Celles où l'on sait que les enfants fréquentent peu les académies, les musées, les concerts, voire même les cinémas avec leurs parents. Toutes les

études ont montré, et depuis longtemps, que l'offre culturelle accroît les

inégalités "puisque'elle est relative à la capacité de la recevoir" (Bourdieu). Il ne suffit pas "d'offrir" des expositions, des concerts... Si on veut lutter contre les inégalités, il faut s'assurer que tous y auront accès, y butineront selon leurs goûts. Ce qui suppose que l'école les ait tous initiés et éveillés.

Là où s'imposait un vibrant plaidoyer pour la démocratie culturelle et sa construction dans les écoles, les ministres "(re)balisent" des partenariats. Je doute que cela puisse suffire pour entraîner des bouleversements profonds et nécessaires dans les formations des maîtres, dans les écoles et surtout dans l'approche de plus en plus instrumentale et marchande de l'éducation par les citoyens et les médias. ■

(1) Sur initiative conjointe des ministres Laanan et Arena, respectivement ministres de la Culture et de l'Enseignement obligatoire, lire, par exemple, dans *La Libre Belgique* du 22 décembre 2005, l'article intitulé: "La culture à l'école rebalisée".

(2) Et nous ne parlerons pas ici de la décision de réduire à une demi-heure/semaine les cours d'éducation musicale et artistique au premier degré du secondaire des écoles dont le pouvoir organisateur est la Communauté française. Cohérence, où es-tu?

à prendre ...

L'enseignement dans tous les sens

227 écoles fondamentales, 81 écoles secondaires, 22 écoles de l'enseignement spécialisé, 22 hautes écoles, 3 universités, 54 écoles de promotion sociale, 120 institutions de formations diverses et d'insertion socio-professionnelle et plus de 1.000 options possibles! Toutes les informations pratiques pour choisir son école dans les Régions de Mons-Borinage et du Centre sont proposées dans le guide édité par l'asbl Infor Jeunes Mons. Son avantage: être exhaustif tout en restant facile d'accès. Outre les adresses des écoles et les options d'études offertes, ce guide recense aussi les horaires des cours, les classes vertes, les activités parascolaires, les programmes d'échanges européens... et livre des informations sur l'organisation des études, les allocations et prêts d'études, l'enseignement à distance... Vous pouvez vous procurer ce guide à Infor Jeunes, 7, rue des Tuileries à 7000 Mons, le lundi de 13h à 18h et du mardi au vendredi de 12h à 17h; par tél. au 065/31 30 10; par fax au 065/35 62 26; par mail via mons@inforjeunes.be.

... ou à laisser